



Avis sur l'encadrement des étudiants de la TÉLUQ

Association étudiante de la Télé-Université (AÉTÉLUQ)
Mémoire par le conseil d'administration (résolution CAHS-180429-01)
29 avril 2018

Rédaction:

- Francis Lévesque, vice-présidence académique 2017-2019

L'ÂÉTÉLUQ

L'Association étudiante de la Télé-Université (AÉTÉLUQ) a été créée par des étudiant-es de la TÉLUQ afin de défendre et de promouvoir leurs intérêts académiques, économiques, sociaux et politiques, le 3 octobre 1994. L'AÉTÉLUQ a pour principes la démocratie au sein de ses instances, la pleine participation au sein des instances universitaires, la transparence, l'accessibilité à une éducation publique de qualité et la solidarité avec les luttes sociales.

Informations de contact

Association étudiante de la Télé-Université - AÉTÉLUQ

5800, rue Saint-Denis, Bureau 1105, Montréal (Québec) H2S 3L5

Téléphone: 1 (800) 665-4333 poste 2029 / (514) 843-2015 poste 2029

Courriel: permanence@aeteluq.org

Table des matières

Introduction	3
Résumé du sondage	6
Profil des étudiants	6
Modèles d'encadrements	6
Ancien modèle d'encadrement	6
Nouveau modèle d'encadrement	6
Recommandations	6
Satisfaction de l'encadrement selon les différents modèles	7
Données complètes du sondage	8

Introduction

L'AÉTÉLUQ a conduit un sondage du 28 mars au 15 avril sur les différents modèles d'encadrement et celle-ci remercie tous les étudiants qui ont pris de leur temps pour y répondre.

C'est 493 étudiants qui ont répondu au sondage, ce qui représente environ 2,5 % de la population étudiante de la TÉLUQ. Je vous présente un bref résumé des résultats du sondage ainsi que les données complètes sans émettre de commentaire et/ou de recommandations à leurs sujets.

Résumé du sondage

Profil des étudiants

- Un peu plus de 84 % des étudiants font des études à temps partiel.
- Un peu plus de 81 % des étudiants font des études de premier cycle, un peu plus de 18 % des étudiants font des études de deuxième cycle et moins de 1 % font des études de troisième cycle.
- Les étudiants de premier cycle, pour un peu plus de 50 %, sont inscrits dans un programme de certificat et 47.5 % dans un programme de baccalauréat.
- Les étudiants de deuxième cycle sont principalement inscrits à un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à hauteur de 45 % ou à un programme court pour un peu moins de 33 %.
- Presque la moitié des étudiants, 48 %, ont moins de 10 crédits.
- Plus de 73 % des étudiantes sont de sexe féminin.
- Plus de 63 % des étudiants se situent dans la fourchette d'âge de 26-45 ans.
- Plus de 58 % des étudiants ont déjà suivi des cours en présentiel dans une autre université.
- 90 % des étudiants sont inscrits à la TÉLUQ. Les autres passent par une autre institution.
- Un peu plus de 34% des étudiants ayant participé au sondage ont émis un commentaire. Ils sont dans les recommandations émises plus bas.

Modèles d'encadrements

Ancien modèle d'encadrement

- Un peu plus de 94 % des étudiants ont utilisé les services d'encadrements de la TÉLUQ, 74 % de ceux-ci ont toujours reçu une réponse et seulement un peu plus de 44 % ont reçu une réponse dans les deux jours ouvrables.
- Dans un peu plus de 37 % des cas, les réponses aux questions des étudiants ont été claires et concises pour la poursuite des études et un peu plus de 82 % des étudiants ont été satisfaits des échanges avec leurs tuteurs.
- Le délai alloué de sept jours pour la correction des travaux notés a toujours été respecté dans 38 % des cas et la rétroaction a généralement permis aux étudiants de progresser dans la suite de leurs études et de leurs examens.
- Le délai alloué d'un mois pour la correction des examens a été respecté dans plus de 67 % des cas.
- 9.4 % des étudiants ont porté plainte en lien avec l'ancien modèle d'encadrement.

Nouveau modèle d'encadrement

- 87 % des étudiants ont utilisé les services d'encadrements de la TÉLUQ, un peu plus de 71 % de ceux-ci ont toujours reçu une réponse et seulement un peu plus de 52 % ont reçu une réponse dans les deux jours ouvrables.
- Dans un peu plus de 42 %, les réponses aux questions des étudiants ont été claires et concises pour la poursuite des études et 79 % des étudiants ont été satisfaits des échanges avec leurs tuteurs.
- Le délai alloué de sept jours pour la correction des travaux notés a toujours été respecté dans un peu plus de 50 % des cas et la rétroaction a généralement permis aux étudiants de progresser dans la suite de leurs études et de leurs examens.
- Le délai alloué d'un mois pour la correction des examens a été respecté dans plus de 67 % des cas.
- 7.1 % des étudiants ont porté plainte en lien avec le nouveau modèle d'encadrement.

Recommandations

Considérant les données mentionnées plus bas et les nombreux commentaires exprimés par les étudiants dans le sondage, l'AÉTÉLUQ émet les recommandations suivantes à la TÉLUQ, au STTTU ainsi qu'au SPPTU.

À la TÉLUQ, il est recommandé de;

- 1- Se doter d'un Ombudsman dans le but d'assurer un traitement juste et transparent pour les étudiants faisant des démarches avec l'Université.
- 2- Accepter de ratifier à l'amiable avec le SPPTU conjointement avec l'AÉTÉLUQ les changements à leur convention collective mentionnés plus bas.
- 3- Que conjointement avec son nouvel Ombudsman, un nouveau processus de plainte anonyme soit développé et que soit simplifié le processus de changement de responsable de l'encadrement.
- 4- Que soit mis à la disposition de l'AÉTÉLUQ les évaluations des cours que font les étudiants afin de cibler plus rapidement les cours à problème.
- 5- Que soit affiché de façon claire qu'un cours est actuellement en révision et faciliter le choix de cours alternatifs pour les étudiants ayant à suivre un cours dans une telle situation.

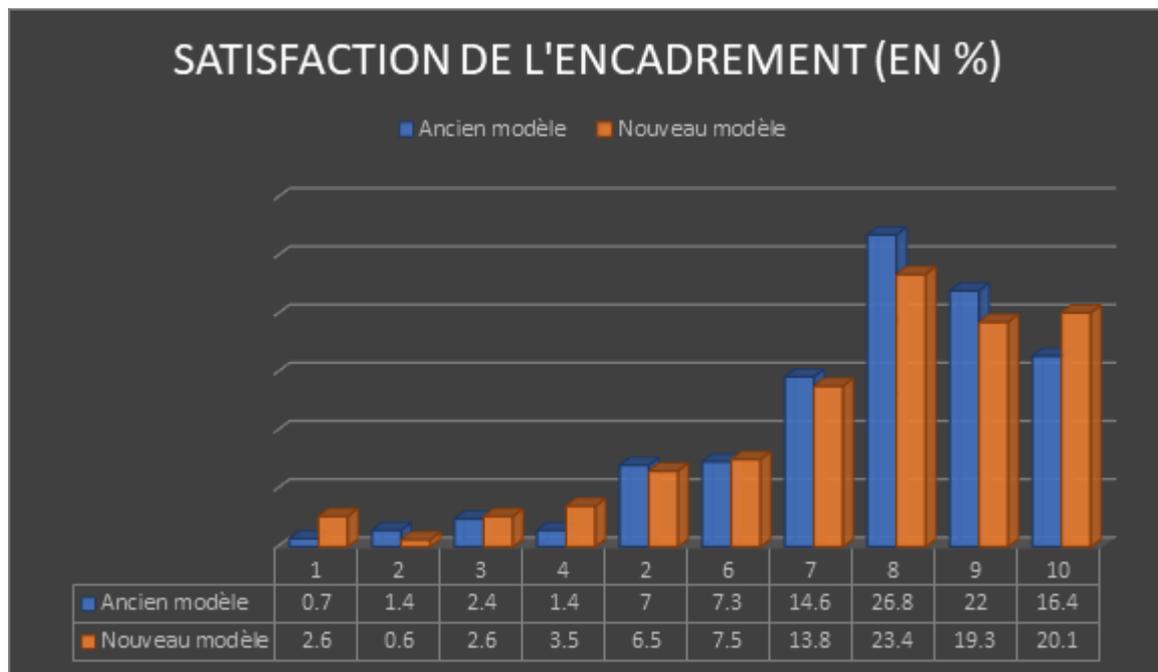
Au STTTU, il est recommandé de;

- 1- Travailler avec la TÉLUQ et l'AÉTÉLUQ afin de faire respecter les délais mentionnés dans leur convention collective.
- 2- Mettre fin aux moyens de pression sur les étudiants.
- 3- Fournir aux étudiants un calendrier détaillant leurs possibles indisponibilités qui affecteraient leur capacité à répondre ou à corriger.

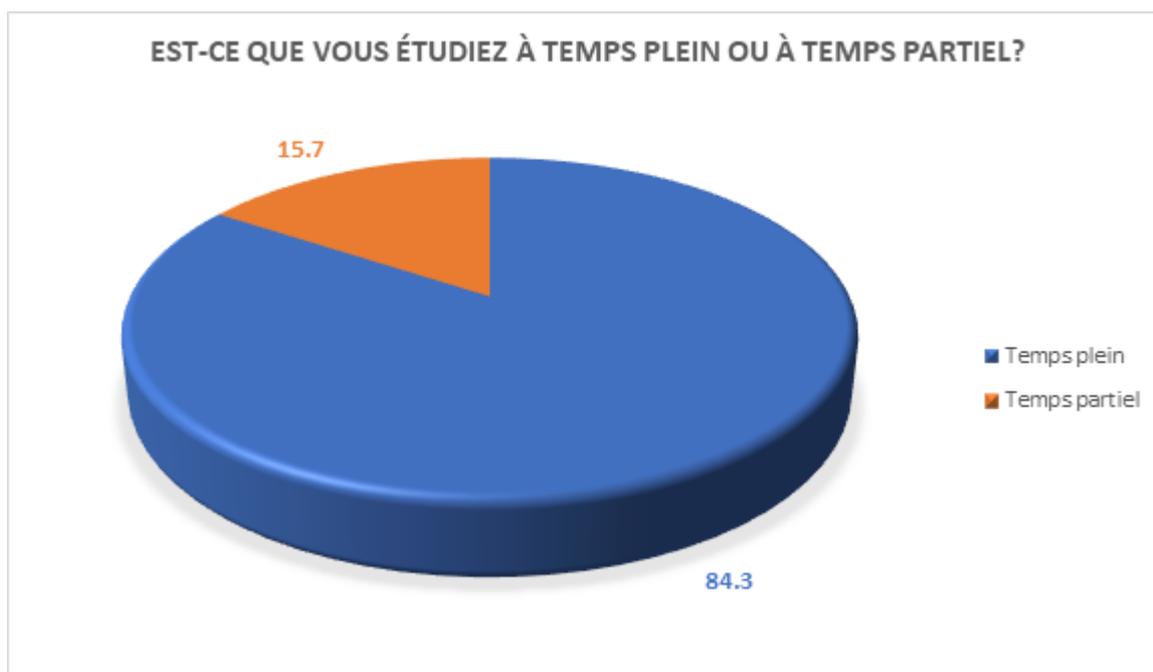
Au SPPTU, il est recommandé de;

- 1- Proposer à la TÉLUQ une entente à l'amiable afin de conventionner les délais de réponse et de remise de correction qui suivrait ceux actuellement établis dans la convention des tuteurs.
- 2- Travailler avec la TÉLUQ et l'AÉTÉLUQ afin de faire respecter les possibles délais conventionnés.
- 3- Fournir aux étudiants un calendrier détaillant leurs possibles indisponibilités qui affecteraient leur capacité à répondre ou à corriger.
- 4- Mieux assurer le suivi des commentaires sur les cours sur leur charge afin d'assurer une qualité maximale.

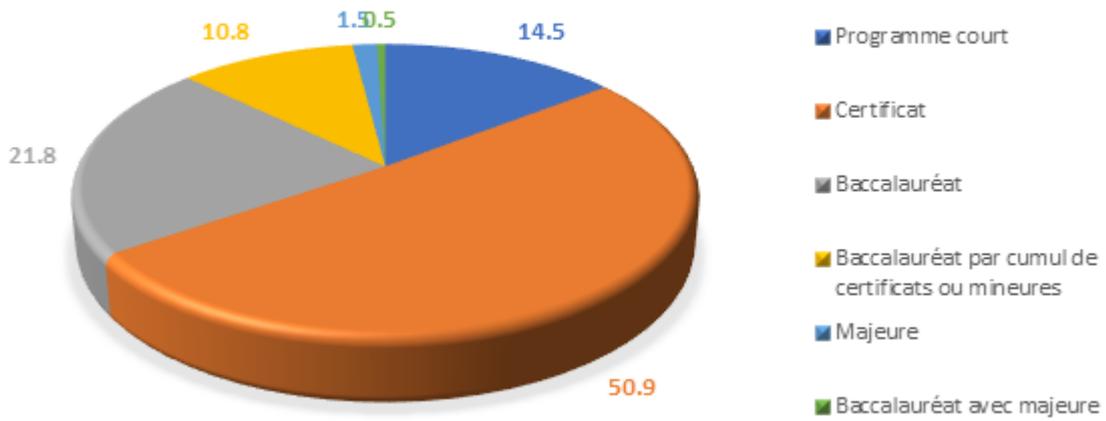
Satisfaction de l'encadrement selon les différents modèles



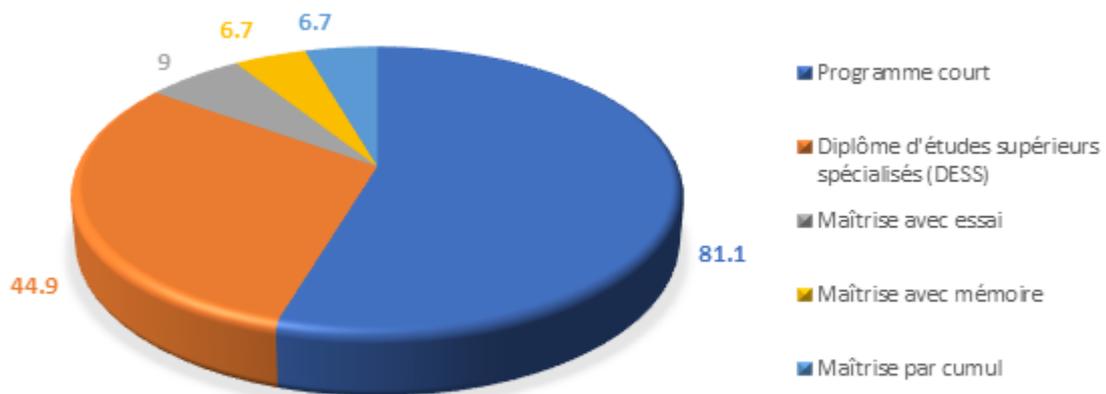
Données complètes du sondage



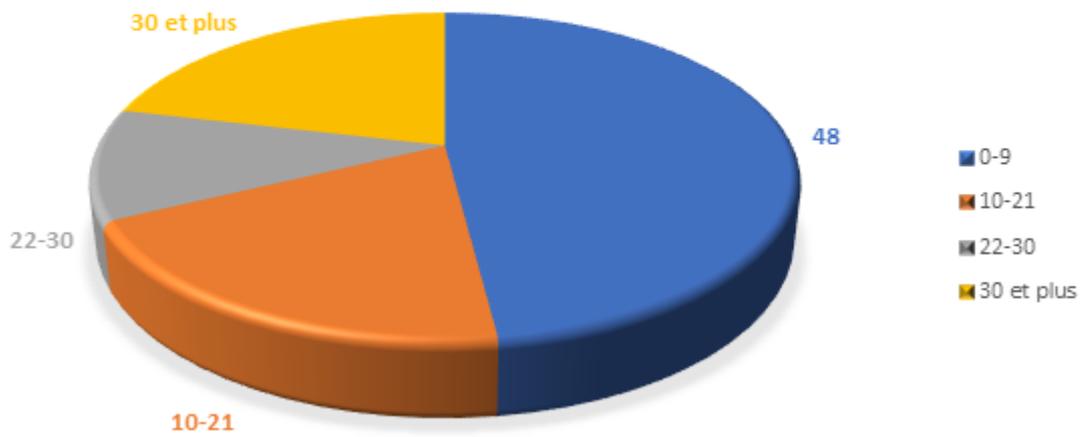
QUEL EST VOTRE PROGRAMME D'ÉTUDES DE 1ER CYCLE?



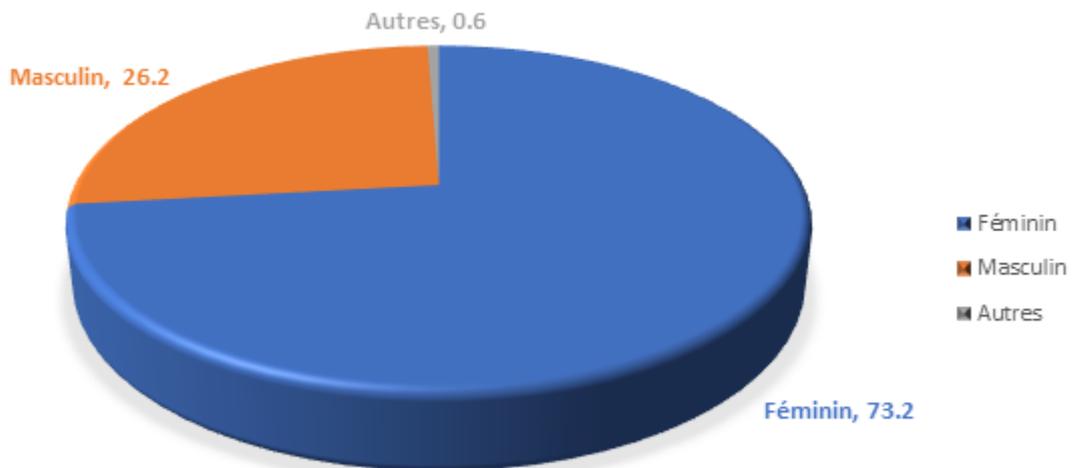
QUEL EST VOTRE PROGRAMME D'ÉTUDES DE 2IÈME CYCLE?



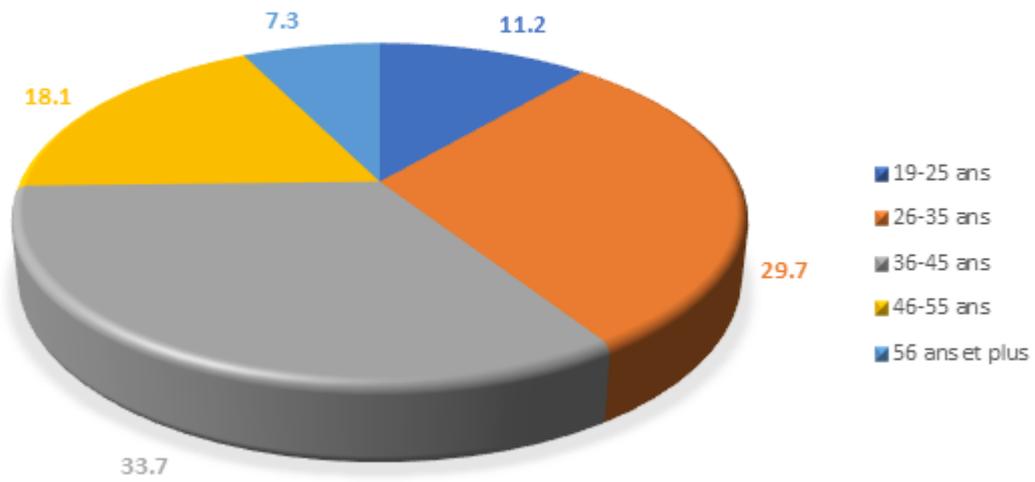
**COMBIEN DE CRÉDIT AVEZ-VOUS OBTENUS JUSQU'À MAINTENANT
DANS VOTRE PROGRAMME?**



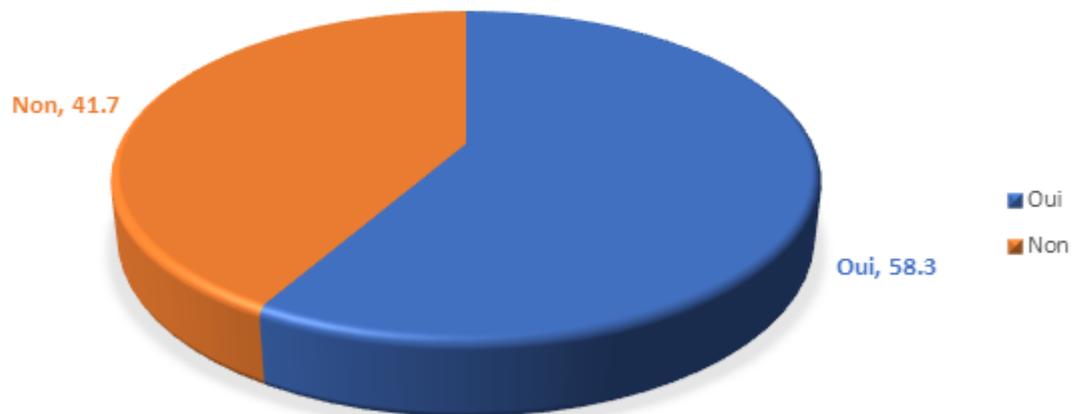
QUEL EST VOTRE SEXE?



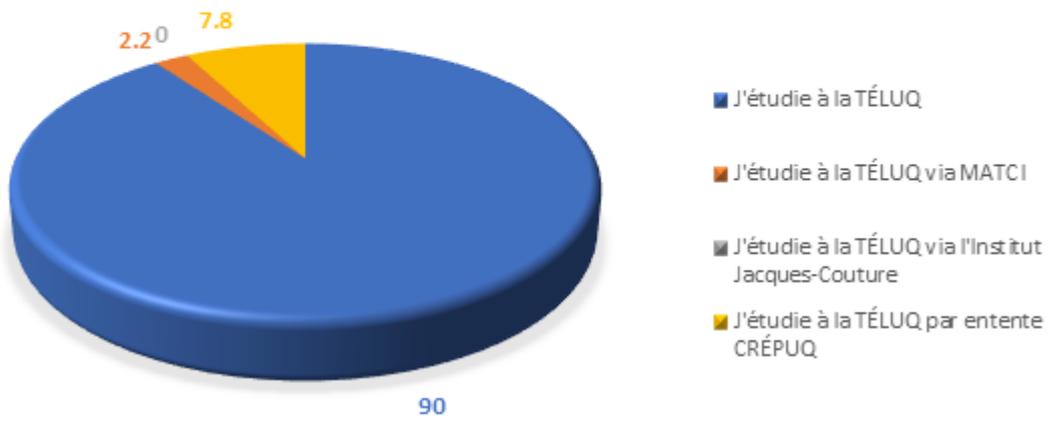
DANS QUEL GROUPE D'ÂGE VOUS SITUEZ-VOUS?



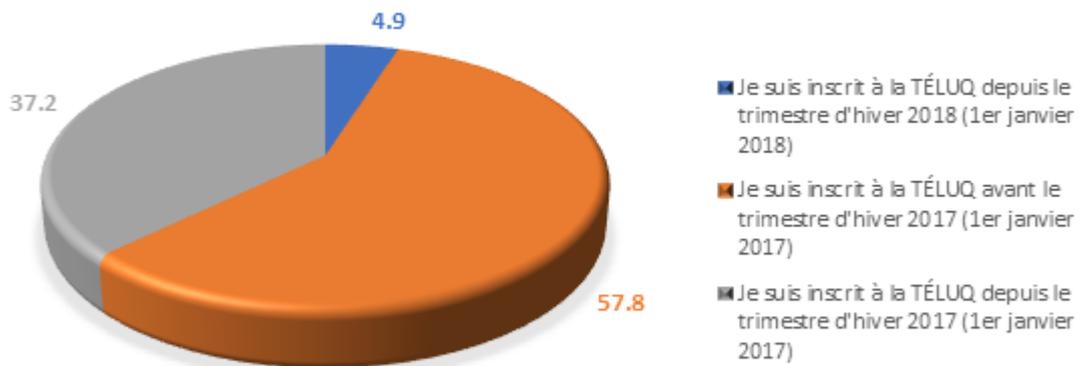
AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI DES COURS EN PRÉSENTIEL DANS D'AUTRES UNIVERSITÉS?



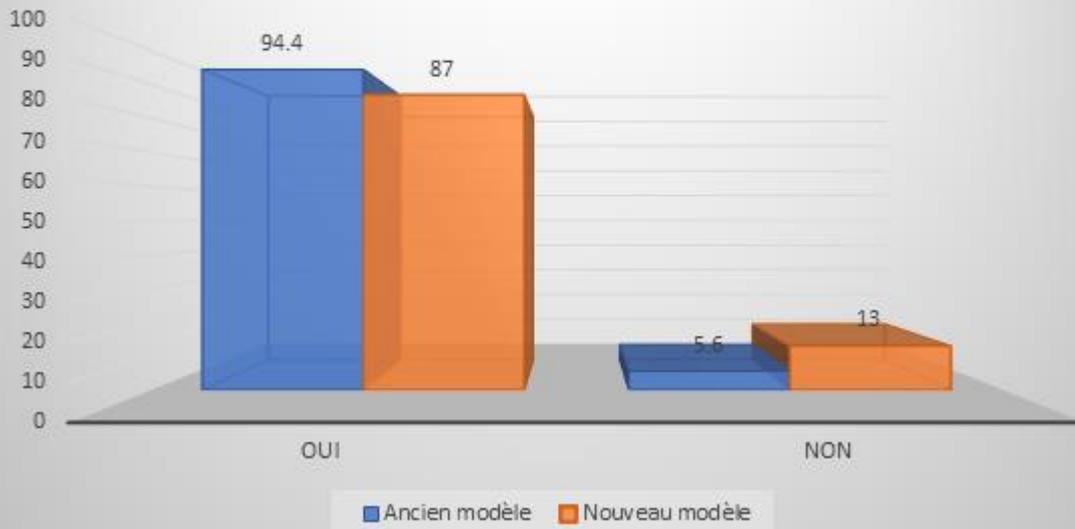
EST-CE QUE VOUS ÉTUDIEZ À LA TÉLUQ OU VIA UNE AUTRE INSTITUTION?



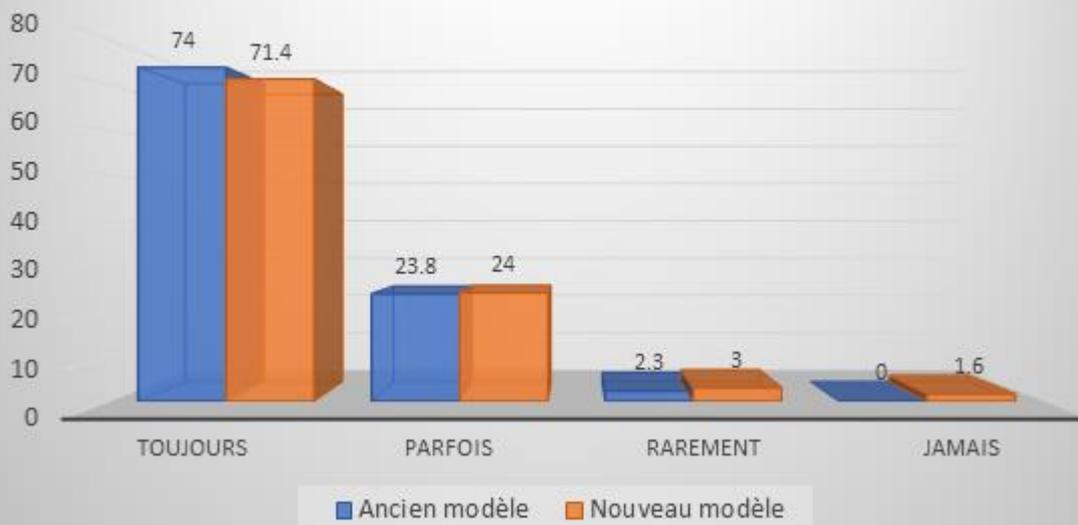
EST-CE QUE VOUS ÊTES INSCRIT À LA TÉLUQ DEPUIS LE TRIMESTRE D'HIVER 2017 OU AVANT?



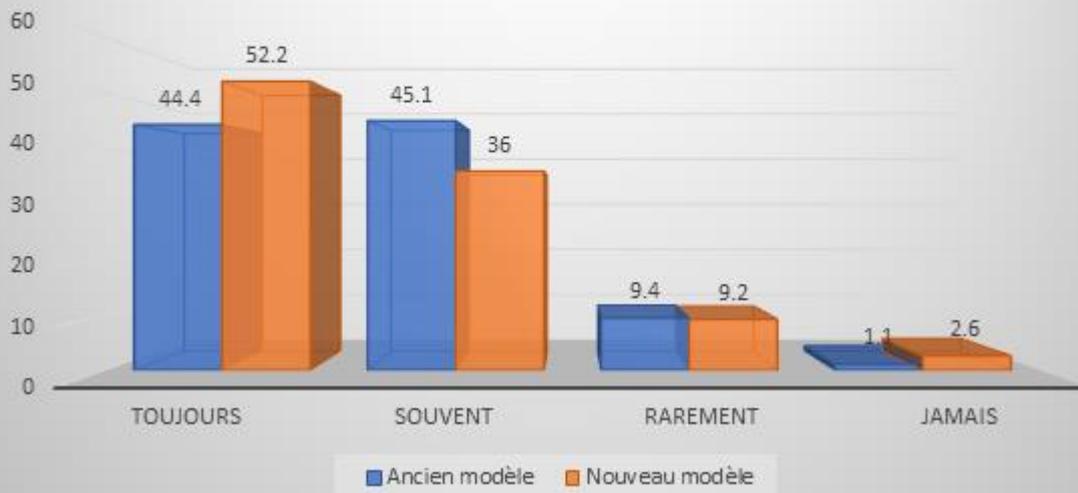
EST-CE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ UTILISÉ, PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉPHONE, LES SERVICES D'ENCADREMENTS DE LA TÉLUQ?



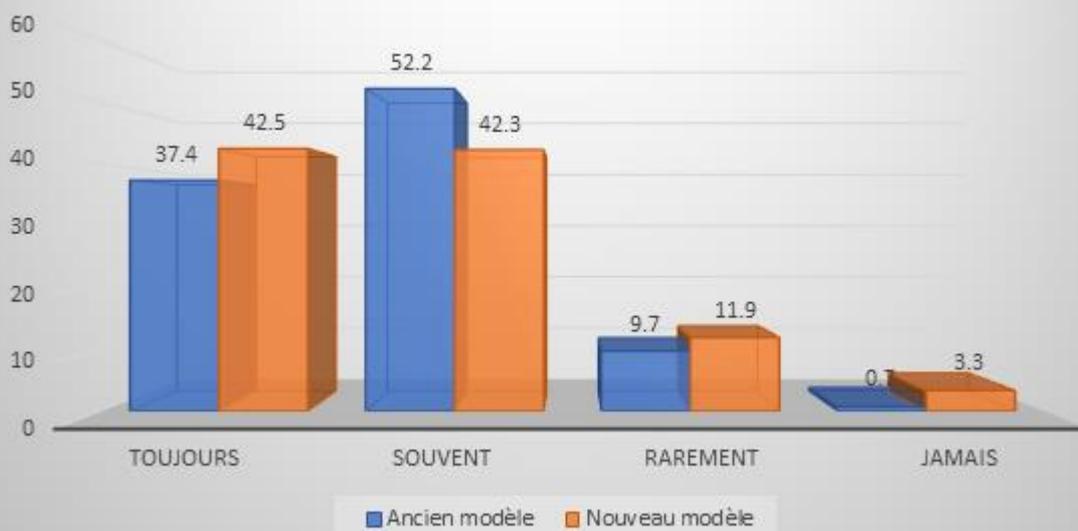
SI OUI, APRÈS AVOIR PRIS CONTACT AVEC VOS TUTEURS, EST-CE QUE CEUX-CI ONT RÉPONDU À VOS QUESTIONS



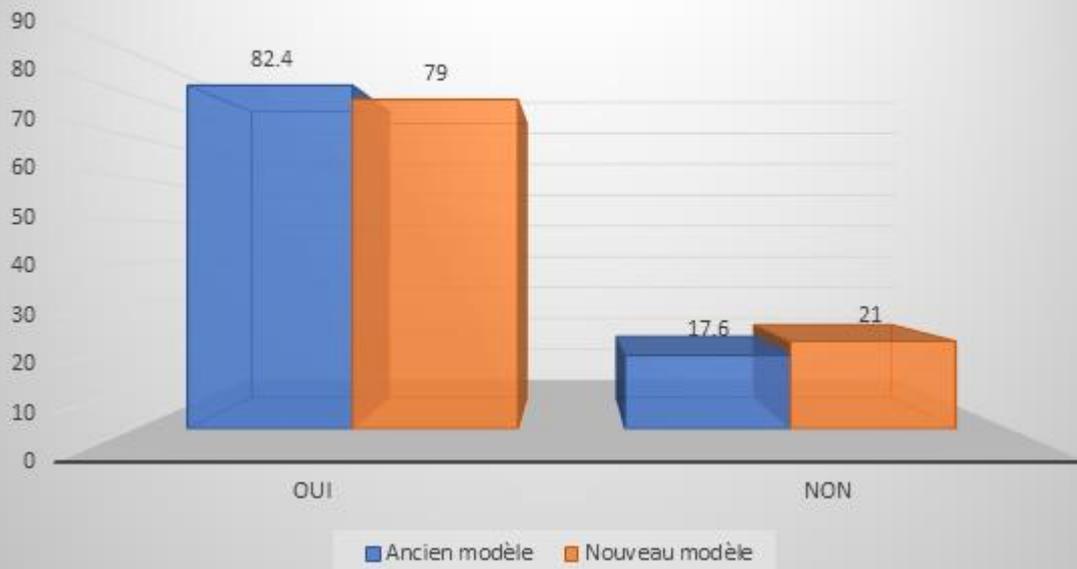
APRÈS AVOIR PRIS CONTACT AVEC VOS TUTEURS, EST-CE QUE CEUX-CI VOUS ONT RÉPONDU DANS LES DÉLAIS PRESCRITS (2 JOURS OUVRABLES)?



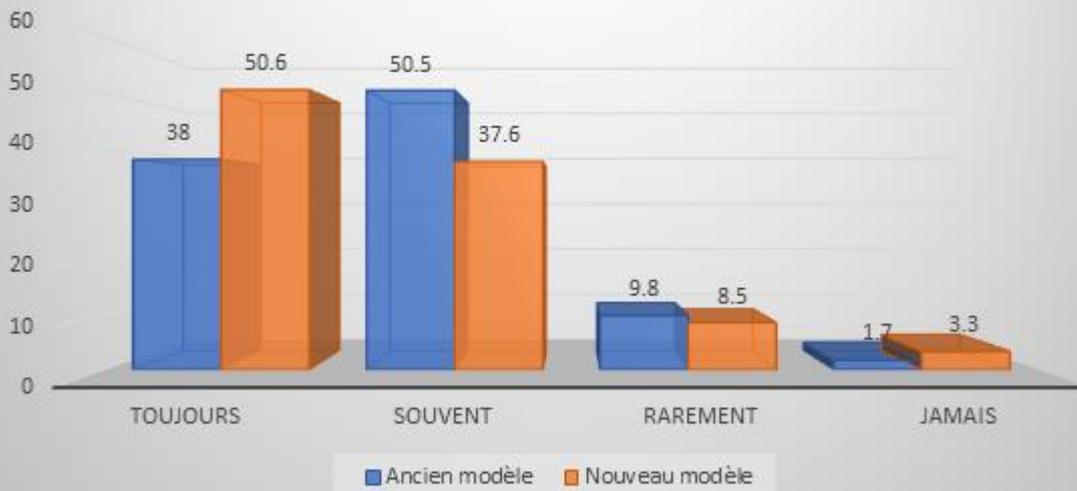
LES RÉPONSES ÉTAIENT-ELLES CLAIRES ET CONCISES POUR LA POURSUITE DE VOS ÉTUDES?



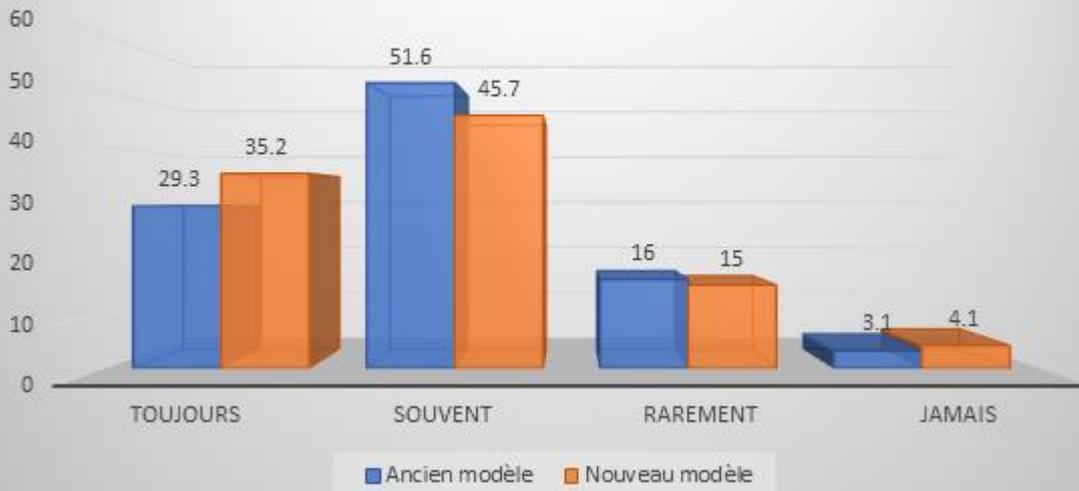
ÊTES-VOUS SATISFAIT DE VOS ÉCHANGES AVEC VOS TUTEURS?



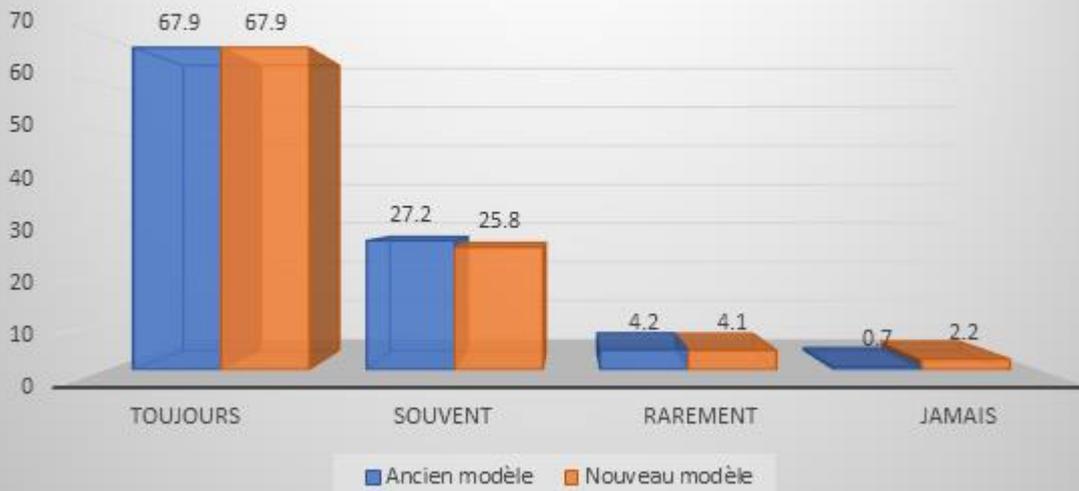
EST-CE QUE VOS TUTEURS ONT RESPECTÉ LES DÉLAIS ALLOUÉS POUR LA CORRECTION DE VOS TRAVAUX NOTÉS (7 JOURS OUVRABLES)?



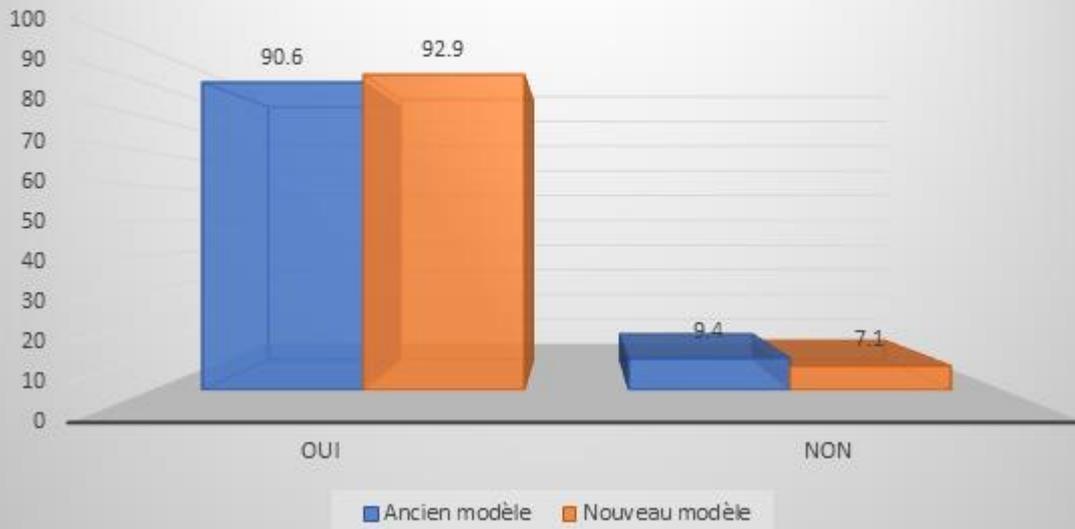
EST-CE QUE LES RÉTROACTIONS DE VOS TRAVAUX VOUS ONT PERMIS DE PROGRESSER POUR LES TRAVAUX SUIVANTS ET POUR L'EXAMEN?



EST-CE QUE VOS TUTEURS ONT RESPECTÉ LES DÉLAIS ALLOUÉS POUR LA CORRECTION DE VOS EXAMENS? (UN MOIS APRÈS LA FIN DU COURS)



AVEZ-VOUS DÉJÀ PORTÉ PLAINTE À LA TÉLUQ EN LIEN AVEC L'ENCADREMENT?



SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10, 1 ÉTANT TOTALEMENT INSATISFAIT ET 10 ÉTANT TOTALEMENT SATISFAIT, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS LE SERVICE D'ENCADREMENT DE LA TÉLUQ EN GÉNÉRAL?

